



LE CENTRE EN QUELQUES CHIFFRES

3357 animaux pris en charge par le Centre en 2021.

42€ coût moyen de la prise en charge pour un animal jusqu'à son relâcher.

53% d'animaux recueillis retrouvent leur liberté / de réussite

68% d'espèces protégées parmi les animaux recueillis.



FAITES UN DON

Par virement bancaire
BE94 7340 5911 2314
ou en ligne sur
www.protectiondesoiseaux.be



OU PLUS SIMPLE ENCORE
Scannez le QR code
avec l'appli Payconiq by Bancontact

GRÂCE À VOTRE DON, NOUS POUVONS :

- **20€** Garder un animal 24h en observation
- **40€** Soigner un animal
- **60€** Biberonner un écureuil
- **80€** Élever un renardeau
- **200€** Financer une opération chirurgicale

 Ou devenez Membre de la Ligue pour 24€ par an soit 2 euros par mois sur : www.protectiondesoiseaux.be/la-lrbpo/devenir-membre/



100
ans
1922 - 2022

CENTRE DE SOINS POUR LA FAUNE SAUVAGE

BRUXELLES



LIGUE ROYALE BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
+32 (0)2 521 28 50 - info@protectiondesoiseaux.be



www.protectiondesoiseaux.be



ET ENSUITE ?

PRISE EN CHARGE PAR LE CENTRE

1 L'ACCUEIL DES ANIMAUX

Lorsque vous déposez un animal dans le Centre de Soins pour la Faune Sauvage de la Ligue, celui-ci est directement pris en charge par un bénévole. Il est transféré vers l'infirmier pour être ausculté par une de nos soigneuses.

2 L'AUSCULTATION / VÉTÉRINAIRE

En fonction des blessures et pathologies, un diagnostic est établi en collaboration avec notre vétérinaire bénévole. Un traitement et des soins adaptés lui sont prodigués.

3 LA REVALIDATION

Il peut dès lors être placé dans la pièce correspondant à ses besoins : quarantaine en cas de maladie, pouponnière pour les juvéniles, piscine pour les oiseaux aquatiques, salle vétérinaire pour les interventions urgentes, salle de soins intensifs en cas de pathologie grave.

4 LA RÉHABILITATION

Une fois l'animal capable de se nourrir et de se mouvoir, il est placé en volière ou en enclos pour les mammifères. Il rejoint alors des congénères de la même espèce afin de recréer du lien social et éviter toute forme d'imprégnation humaine.

5 LE RELÂCHER

A la fin de son séjour en centre de soins, il est fin prêt pour retrouver la vie sauvage et peut être relâché dans un milieu correspondant à ses besoins naturels.



UN ANIMAL BLESSÉ QUE FAIRE ?

À FAIRE

- Analysez la situation, est-ce que l'animal est réellement en détresse ?
- Attrapez l'animal avec prudence à l'aide de gants ou d'un essuie.
- Placez l'animal dans un carton préalablement troué.
- Ajoutez une source de chaleur dans le carton.
- Refermez le carton et laissez-le au calme de préférence dans le noir.
- Contactez rapidement le centre de soins le plus proche.



La liste des centres de soins est disponible sur www.protectiondesoiseaux.be

À NE PAS FAIRE

- Ne pas caresser l'animal, lui parler ou le garder contre soi.
- Ne pas lui donner à manger ni à boire.
- Ne pas le mettre dans une cage qui abîmerait ses plumes.
- Ne pas garder ou soigner l'animal soi-même, ça le condamnerait.

LA CAPTURE

Agissez vite pour ne pas stresser l'animal. Utilisez un essuie pour le capturer en toute sécurité. Pour les oiseaux, maintenez les ailes le long du corps.



LE TRANSPORT



Retirez toute gamelle d'eau afin d'éviter le risque d'hypothermie. Utilisez du papier essuie-tout ou du tissu non effiloché dans le fond. Refermez bien le carton préalablement troué. Vous pouvez mettre une bouillote ou bouteille d'eau chaude.